



Conseil d'administration

358^e session, Genève, 9-19 novembre 2026

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 16 octobre 2026

Original: anglais

Point sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

► Introduction

1. Le présent document fait le point, à l'intention du Conseil d'administration, sur l'état d'avancement de la phase 2 des travaux de rénovation et sur les travaux effectués dans le cadre du projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège. Il est rappelé que:
 - à sa 341^e session (mars 2021), le Conseil d'administration a approuvé le contenu définitif de la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège ¹;
 - à sa 343^e session (novembre 2021), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour la phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège figurant dans le document GB.343/PFA/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle 4057 appartenant à l'OIT ²;
 - à sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a approuvé le budget proposé pour le projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège figurant dans le document GB.344/PFA/4/1, dans la limite des ressources disponibles à l'issue de la vente de la parcelle de terrain ³;
 - à sa 346^e session (octobre-novembre 2022), le Conseil d'administration a été informé par le Bureau que le pays hôte avait confirmé qu'il apporterait une contribution financière à hauteur de 4 millions de francs suisses au projet de mise en place d'un périmètre de sécurité ⁴.

¹ GB.341/PV, paragr. 881.

² GB.343/PV, paragr. 572.

³ GB.344/PV, paragr. 776.

⁴ GB.346/PFA/2/1, paragr. 9.

► Phase 2 du projet de rénovation du bâtiment du siège

2. L'étape 2A des travaux de rénovation progresse plus lentement que prévu, en raison d'une combinaison de facteurs. La hausse du coût des matières premières a entraîné de longues négociations avec les sous-traitants et les fournisseurs, et les exigences relatives à la préservation du patrimoine ont donné lieu à des consultations approfondies avec les autorités locales.
3. Selon le maître d'œuvre, les perturbations dans le détroit d'Ormuz comptent parmi les facteurs ayant contribué à l'augmentation des coûts et à l'allongement des délais d'approvisionnement, en particulier pour le lot relatif à la façade en aluminium. En conséquence, les négociations ont duré plus longtemps que prévu, ce qui a retardé les travaux dans les zones périphériques du bâtiment, notamment le restaurant et les bureaux.
4. En outre, certains itinéraires d'évacuation proposés ont dû être réexaminés à la suite de la mise au jour de problèmes d'ordre structurel lors du démontage de la façade. Ces constatations ayant des incidences sur l'aspect visuel de la façade, les solutions proposées sont en cours d'examen et continuent de faire l'objet de discussions avec les autorités locales chargées du patrimoine.
5. Certaines zones centrales, notamment les espaces d'archivage, de stockage et d'impression, devraient toutefois être achevées dans les délais initialement prévus et livrées d'ici à la fin de l'année. Le programme des étapes suivantes est actuellement réexaminé compte tenu de la réduction des ressources opérationnelles disponibles pour accompagner le transfert du personnel et des fonctions vers les espaces récemment rénovés, ainsi que pour libérer et préparer les espaces nécessaires aux phases ultérieures des travaux de rénovation.
6. Le Bureau continue de collaborer étroitement avec le maître d'œuvre en vue de trouver des solutions permettant de réaliser des économies, de maintenir un niveau élevé de qualité d'exécution et de réduire au minimum les répercussions sur le calendrier du projet. En dépit des pertes qu'il enregistre actuellement dans le cadre du projet et des difficultés en cours, le maître d'œuvre a réaffirmé son engagement à mener les travaux à leur terme.
7. Le Bureau reste convaincu que, grâce à un suivi rigoureux et continu du projet, à une gestion proactive des coûts et à la poursuite des initiatives d'analyse de la valeur, le projet pourra être mené à bien dans les limites du budget approuvé de 130,4 millions de francs suisses. Il est rappelé au Conseil d'administration que, tout au long du projet, la maîtrise des coûts et le respect du budget ont systématiquement primé le strict respect du calendrier initial.

► Projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège

8. Les travaux de construction sont achevés et le nouveau système de sécurité est pleinement opérationnel. L'équipe chargée des accréditations est désormais installée en toute sécurité dans le bâtiment et a procédé, tout au long de l'été, au remplacement des badges d'identification du personnel et des visiteurs par de nouveaux badges compatibles avec le système de sécurité modernisé.
9. Les travaux extérieurs et les travaux d'aménagement paysager restants devraient être achevés d'ici à la fin du troisième trimestre, si les conditions météorologiques le permettent. La passerelle piétonne reliant l'allée à l'étang, qui offre à tous les visiteurs un accès sans obstacle au bâtiment principal, a été officiellement inaugurée le 18 mars 2026.

10. Les travaux de clôture non encore réalisés et les activités liées à l'achèvement du projet ne pourront être menés qu'à la fin des travaux de rénovation et seront donc réalisés en fonction de ceux-ci. Le projet devrait être mené à terme dans les limites du budget de 22,9 millions de francs suisses approuvé par le Conseil d'administration à sa 344^e session (mars 2022).

► Conclusion

11. Le Bureau fournira au Conseil d'administration, à sa prochaine session (mars 2027), un rapport de situation actualisé sur le projet de rénovation du bâtiment du siège ainsi que sur le projet de mise en place d'un périmètre de sécurité au siège.